

Bruxelles, le 11 mai 2026
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2021/0297(COD)

8836/26
ADD 2

CODEC 853
POLCOM 166
SPG 4

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à l'application d'un schéma de préférences tarifaires généralisé et abrogeant le règlement (UE) n° 978/2012 (première lecture) - Adoption de l'acte législatif = Déclaration

La Hongrie a demandé que la déclaration ci-après soit inscrite au procès-verbal du Conseil

La Hongrie soutient l'adoption du nouveau règlement SPG sur la base de l'accord de compromis conclu entre les institutions.

Toutefois, nous tenons à rappeler notre point de vue selon lequel la migration en tant que telle n'a pas d'incidence positive sur la croissance inclusive et le développement durable. Nous devrions plutôt chercher des solutions aux causes profondes des déplacements et aider les pays à créer un environnement propice au développement socio-économique.